



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 10 JANVIER 2017

**Présents** : Mmes LOPEZ, MILLAN, VALLÉRIE - MM LAIGNEL, BÉNARD, BRIBET, DELAFOSSE, LANDREIN, LE GRAND, POINTE

**Pouvoirs** : M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL  
M DUCLOS donne pouvoir à M LE GRAND  
Mme DUREUIL-BOULLIER donne pouvoir à M LANDREIN  
Mme BOURDELLÈS donne pouvoir à M DELAFOSSE

**Absent excusé** : M Guillaume LE TIRANT

**Secrétaire de séance** : M Christian BENARD

La séance s'ouvre à 20h30

2 délibérations supplémentaires non prévues à l'ordre du jour du 10 janvier 2017, adoptées à l'unanimité des présents (14 voix) : indemnités des agents recenseurs et extension éclairage sur la RD214 au niveau du lotissement des Fresnes.

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 13 décembre 2016 à l'unanimité des présents (14 voix)**

### **DELIBERATIONS**

**1- Délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour adoptée à l'unanimité : indemnités des agents recenseurs**

La commission propose une rémunération forfaitaire de 620 euros brut par agent pour assurer la prestation de recensement.

Vote : adopté à l'unanimité des présents (14 voix)

**2- Règlement des dépenses d'investissement dans la limite des 25 % des investissements budgétaires en 2016**

Il est demandé d'autoriser M le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des 25 % d'investissements ouverts au budget 2016 soit :

- 2.524 € pour les immobilisations incorporelles (chapitre 20)
- 29.191 € pour les immobilisations corporelles (chapitre 21)
- 33.000 € pour les immobilisations en cours (chapitre 23)

Vote : adopté à l'unanimité des présents (14 voix)

**3- Désignation de délégués au Collège Territorial de l'Eau et de Réseau**

M Bernard POINTE est désigné comme délégué principal pour représenter la commune au Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la région de Caen RESEAU.

Vote : 13 pour, 1 abstention

#### **4- Autorisation à recruter un emploi d'avenir et/ou CAE pour compléter les services**

Le conseil municipal autorise M le Maire à recruter un jeune en Emploi d'Avenir en appui du service technique sur la base de 24 heures par semaine à compter de février 2017.

Vote : 10 pour, 3 abstentions, 1 contre

#### **5- Opposition au transfert de compétences du PLU à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon**

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence du PLU à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon pour élaborer un PLUI sachant que cette question est prématurée pour notre communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Vote : adopté à l'unanimité des présents (14 voix)

#### **6- Délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour adoptée à l'unanimité : extension éclairage sur la RD214 au niveau du lotissement des Fresnes**

Cette délibération supplémentaire est acceptée car le projet avait été budgétisé en 2016 mais non réalisé. Suite aux derniers travaux effectués par EDIFIDES, le montant de l'extension du réseau d'éclairage est diminué d'environ 4.000 € par rapport à l'évaluation initiale.

Le Sdec propose l'extension éclairage vers le lotissement depuis le 09.005. RD214 avec un devis réactualisé d'un montant de 7.771,45 € TTC à la charge de la commune pour un montant de travaux de 12.434,32 € TTC.

M Philippe LANDREIN ne prend pas part au vote

Vote : 13 pour

#### **Informations :**

##### **Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon**

Président : Bernard ENAULT

1<sup>er</sup> Vice-Président, Hubert PICARD : chargé des dossiers relatifs aux relations publiques et institutionnelles, à la représentation

2<sup>ème</sup> Vice-Président, Henri GIRARD : chargé des dossiers relatifs à l'aménagement de l'espace, au développement économique, aux zones d'activités, aux relations avec les entreprises (rencontres entreprises...), au site du Pont du Coudray, à la représentation

3<sup>ème</sup> Vice-Président, Dominique ROSE : chargé des dossiers relatifs aux finances, à l'administration générale et au personnel

4<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe BOUCHARD : chargé des dossiers relatifs aux études, à la construction et à l'entretien des infrastructures (sportives, culturelles, petite enfance, bureaux...)

5<sup>ème</sup> Vice-Président, Laurent PAGNY : chargé des dossiers relatifs à l'organisation de la Cellule Emploi, aux actions en faveur de l'emploi (forum de l'emploi), à la promotion du tourisme et des liaisons douces (aménagements touristiques, liaisons OT, numérique...), à la transition énergétique et aux risques miniers

6<sup>ème</sup> Vice-Président, Patrick DENOYELLE : chargé des dossiers relatifs à la protection et à la mise en valeur de l'environnement : déchets ménagers, déchetteries

7<sup>ème</sup> Vice-Président, Martine PIERSIELA : chargée des dossiers relatifs à la petite enfance, l'enfance, jeunesse et aux relations avec les associations sportives

8ème Vice-Président, Marc BOILAY : chargé des dossiers relatifs à la communication, à l'organisation des évènementiels, aux associations culturelles et écoles de musique

9ème Vice-Président, Michel BANNIER : chargé des dossiers relatifs à la GEMAPI, au TRI, à l'assainissement non collectif et aux bassins versants

10ème Vice-Président, Didier BERTHELOT, chargé des dossiers relatifs à l'assainissement collectif et à l'eau potable

### Compte rendu des commissions et informations

**Voirie** : les travaux du chemin des Vilains sont terminés ainsi que la signalisation. Le chemin des Vilains est en sens interdit du chemin Fungère au chemin du Guitaut. Une information sera faite pour les riverains.

### Urbanisme

Dépôt déclaration préalable : 18 chemin du Pataras, division en vue de construire  
Dépôt de permis de construire : 22 chemin du Pataras, maison individuelle  
Dépôt d'aménager : CREADIMM, AB19 et AB77 : 46 lots  
CREADIMM, AB19 et AB77 : 27 lots  
Dépôt de certificat d'urbanisme : 6 route de Fontaine

- La commission s'est réunie pour étudier le permis d'aménager mais il est proposé à l'ensemble du conseil une réunion de travail le mardi 17 janvier pour travailler cet important projet.
- Par rapport au projet de « Bar associatif », des rencontres ont été programmées pour étudier la faisabilité de cette réalisation. Rencontres avec : la Chambre de Commerce, le CAUE, l'ITEP et les élus Départementaux et Régionaux.
- Modification n°2 du PLU : le cabinet TECAM a été retenu pour un montant de 2.662,30 € HT. Une réunion entre les élus et le bureau de l'ADEQVB est prévue prochainement.

**Animation** : concert le 27 janvier à 18h30 à la salle des fêtes

**Ordures ménagères** : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés en 2015. Le rapport est accessible sur le site Internet de la communauté de communes. En conclusion, le volume de nos poubelles stagne après une diminution significative les années précédentes.

- 237 Kg de déchets/hab en 2015 contre 244 Kg en 2014
- 135 Kg d'ordures ménagères (bac noir)/hab en 2015 contre 141 Kg en 2014

Les tarifs sont restés inchangés.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 14 février à 20h30.

La séance est levée à 22h45

**Le secrétaire de séance**

**Christian BENARD**



**Le Maire**

**Georges LAIGNEL**

